

Quelles conditions de paiement peut-on afficher sur une facture ?

Les conditions de paiement sont les termes et les modalités de paiement qui sont convenus entre le vendeur et l'acheteur.

Ces conditions peuvent varier en fonction de différents facteurs, tels que le type de produit ou de service vendu, la relation entre les parties, la taille de l'entreprise, les lois et les réglementations locales, etc.

Voici quelques exemples de conditions de paiement courantes qui peuvent être affichées sur une facture :

-

Paiement à la commande : Le paiement est effectué en totalité au moment de la commande.

-

Paiement à la livraison : Le paiement est effectué en totalité lorsque les biens ou les services sont livrés.

-

Paiement à réception de facture : Le paiement est effectué en totalité après réception de la facture.

-

Paiement à 30 jours fin de mois : Le paiement est effectué dans les 30 jours suivant la fin du mois de facturation.

-

Paiement à 45 jours fin de mois : Le paiement est effectué dans les 45 jours suivant la fin du mois de facturation.

-

Paiement à 60 jours fin de mois : Le paiement est effectué dans les 60 jours suivant la fin du mois de facturation.

-

Paiement à 90 jours fin de mois : Le paiement est effectué dans les 90 jours suivant la fin du mois de facturation.

Il est important de noter que les conditions de paiement doivent être clairement indiquées sur la facture pour éviter tout malentendu entre les parties.